

Communiqué de presse

CHANCELLERIE MUNICIPALE

Mairie

Nouvelle permanence le 20 août

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient une nouvelle permanence le 20 août prochain. Il s'agira de la sixième de l'année.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans avoir besoin de prendre rendez-vous au préalable. Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune.

Nonagénaire

Le 7 août 2026, Olivier Zimmermann, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au Home La Roseraie pour célébrer le 90^{ème} anniversaire de M. Pierre Graber. Les représentants des autorités ont eu le plaisir de lui remettre l'attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, le 11 août 2026